PCF Vénissieux

Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Pourquoi-La-recherche-des-causes

# Pourquoi La recherche des causes de cancers s'arrête-elle à la porte des entreprises

- Vie politique - Luttes et résistances -



Date de mise en ligne : lundi 31 janvier 2011

**Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés**

**Dès janvier 2003, la verrerie de Givors (Rhône), après plus d'un siècle d'existence, fermait ses portes, jetait ses salariés à la rue, laissait un sol gravement et irrémédiablement pollué. L'entreprise n'était pas en difficulté. Sa rentabilité opérationnelle, après impôts, atteignait 15,9/%. Ce n'était pas assez pour les fonds de pension anglo-saxons investis dans BSN-Glasspack, tapis dans le paradis fiscal du Luxembourg. Danone souhaitait se « /recentrer/ » sur son nouveau « /corps de métier/ » et se séparer de sa branche verrerie.**

La pollution du sol est constatée par une expertise et actée par le préfet dans un arrêté du 6/mars 2006 interdisant « /tout usage des eaux souterraines sauf autorisation préalable des administrations. Le site est réservé aux activités économiques à dominante industrielle, commerciale ou artisanale ; en particulier interdiction d'aménagements et d'activités sensibles type jardins d'agrément, d'enfants, potagers, terrains de sport, aires de stationnement pour les gens du voyage, crèches, écoles, établissements sanitaires et constructions à usage résidentiel y compris les résidences hospitalières/ ». Et les hommes dans tout cela ? Les générations d'hommes, les milliers d'hommes qui ont sué sang et eau depuis un siècle sur ce terrain ? Nulle trace ? En tout cas on évite de les rechercher...

Cinq années après la fermeture et la démolition de la verrerie, les anciens salariés, voyant leurs copains disparaître les uns après les autres de cancers et morts subites sans explication plausible, ont décidé de mener une enquête de santé auprès de chacun de leurs collègues et des familles des disparus. Sur 645 questionnaires envoyés, 209 réponses exploitables, soit près du tiers. Parmi ses réponses, 127 malades ou décédés, soit plus de 50/%. 210 pathologies sont observées (un même individu pouvant en développer plusieurs). Parmi ces pathologies, 93 cancers, 82 autres pathologies déterminées, 10 autres non déterminées, 11 morts subites. Des taux de cancer dix fois supérieurs à ceux constatés dans la population ouvrière. Mais outre les 317 salariés connus lors de la fermeture, n'oublions pas les salariés précaires et ceux des sous-traitants. Ces derniers représentaient à peu près 10/% des effectifs permanents. Quant aux précaires, 6 157 CDD ont été signés pendant les trois dernières années.

Les anciens verriers passent à l'action, constituent une commission d'étude et commencent à communiquer sur cette honteuse situation. Les anciens verriers réclament des attestations individuelles d'exposition aux produits toxiques à O.I. Manufacturing, repreneur de BSN-Glasspack, pour que puissent être reconnues leurs expositions et leurs maladies professionnelles. Martial Passi, maire de Givors, interpelle le préfet et, avec le directeur de la Dass, s'adresse à la direction d'O.I. Manufacturing, rappelant les obligations des Codes du travail et de la Sécurité sociale. Guy Fischer, vice-président du Sénat, intervient dans le débat sénatorial sur la réparation intégrale des préjudices subis par les salariés victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, à partir du cas de Givors. Le successeur de l'ancien employeur reste de marbre, fuyant ses responsabilités.

Une plainte déposée dans les mains du procureur ouvre le temps d'une enquête préliminaire qui, après plusieurs mois, n'a entendu que deux témoins sur les huit cités. Lors d'une réunion tenue en mairie de Givors, le directeur du travail (Directe) déclare tout de go qu'on ne va pas refaire l'histoire de BSN et « /suggère aux anciens verriers de ne pas s'obstiner à l'obtention des attestations d'exposition pour faire valoir leurs droits/ ». Confirmant ainsi la position protectrice, vis-à-vis de l'entreprise, adoptée par le médecin inspecteur régional sept mois plus tôt : « /Garder tout ce qui n'a pas trait directement avec des faits objectifs médicaux ; surtout ne pas transmettre ce qui a trait à des tiers ; le poste de travail, s'il n'a pas été visé par l'employeur et le salarié, n'est pas à transmettre.../ »

Décidément le pouvoir n'est pas du côté des salariés, mais du capital. Même face aux ravages de la maladie. Exit les multiples documents prouvant l'utilisation des produits toxiques classés cancérogènes et les conditions de travail à risques. Exit les cancers professionnels. La pollution ne concerne pas que les sols, les hommes sont aussi marqués dans leur chair. Ils exigent reconnaissance de leurs droits.

*Copyright © Le Vénissian*

Laurent Gonon, docteur en gestion.

*Copyright © Le Vénissian*